



Bulletin Officiel

N° 4284 Jeudi 31 janvier 2013

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DE PRESSE

AMEN BANK 2

AVIS DES SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

SITS 3

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ENNAKL 3

EMISSION D'EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « SERVICOM 2012 4-7

COURBE DES TAUX

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCV - 8
9-10

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31/12/2012

- TUNISO-EMIRATIE SICAV
- AL HIFADH SICAV
- SICAV AXIS TRESORERIE

COMMUNIQUE DE PRESSE

AMEN BANK

Siège social : avenue Mohamed V- 1002 Tunis-

Augmentation du Capital d'Amen Bank

Amen Bank rappelle au public que l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) du 31 Mai 2012 a décidé de porter le capital social de 100 000 000 de dinars à 122 220 000 de dinars.

Dans ce cadre une convention a été signée le jeudi 24 Janvier 2013 avec SFI (Société Financière internationale), fixant les modalités de réalisation de l'opération d'augmentation du capital.

Cette opération prévoit notamment :

- L'Incorporation des réserves pour 10 000 000 dinars et attribution d'actions gratuites à raison d'une action nouvelle pour 10 anciennes
- L'émission de 2 444 000 nouvelles actions au nominal de 5 dinars réservée exclusivement à SFI (Société financière internationale) du Groupe Banque Mondiale et à deux de ses fonds d'investissements selon les parts suivantes :
 - 1 222 000 actions à IFC Capitalisation Fund
 - 977 600 actions à Africa Capitalisation Fund
 - 244 400 actions à IFC

Aussi la convention a fixé le prix de souscription sur la base de la moyenne des soixante derniers jours des cours boursiers pondérée par les volumes quotidiens des transactions. Le prix moyen ainsi obtenu de 34, 179 dinars a fait l'objet d'un ajustement à la baisse compte tenu de l'attribution d'actions gratuites aux anciens actionnaires à hauteur de 10 Millions de dinars, ce qui donne un prix de souscription effectif de 30,830 dinars. Ainsi la participation de la SFI et ses deux fonds d'investissements au capital d'Amen Bank s'établira à 9, 98% répartie comme suit :

- En nominal : 12 220 000 dinars
- En prime d'émission : 63 128 520 dinars

Amen Bank rappelle également que l'assemblée Générale extraordinaire a décidé de conférer tous les pouvoirs au Directoire pour entamer toutes les démarches pour l'obtention si nécessaire de l'agrément de la BCT et de fixer les modalités pratiques de cette augmentation notamment celles relatives à la date de jouissance , les délais d'émission, les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions ainsi que toutes autres actions nécessaires à la réalisation de cette opération d'augmentation de capital.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

Société Immobilière Tuniso-Séoudienne « SITS »

Siège social : Centre Urbain Nord, International City Center, Tour des Bureaux
1082 Tunis

La société MAC sa, Intermédiaire en bourse, informe les actionnaires de la Société Immobilière Tuniso-Séoudienne « SITS » et le public que l'augmentation de son capital social de **2 600 000 dinars**, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juin 2012 et ouverte à la souscription du public le 03 décembre 2012 conformément au prospectus d'émission relatif à l'augmentation de capital visé par le CMF sous le N° 12-0794 du 16 novembre 2012, a été réalisée par l'émission de 2 600 000 actions nouvelles de nominal 1 dinar majoré d'une prime d'émission de 2 dinars par action, souscrites en numéraire et libérées intégralement à la souscription.

Le capital social est ainsi porté à **15 600 000 dinars** divisé en 15 600 000 actions de nominal 1 dinar et l'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

2012 - AS - 1559

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ENNAKL AUTOMOBILES

Siège Social : Zone Industrielle La Charguia II -BP 129 -1080 Tunis-

La Société Ennakl Automobiles porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **Judi 7 février 2013 à 10h00** à la Cité des Sciences Auditorium Ibn Khaldoun à Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification de la cooptation d'administrateurs et nominations de nouveaux administrateurs
- Quitus aux administrateurs démissionnaires

2012 - AS - 1558

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2012 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2013.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE « SERVICOM 2012 »

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE :

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue le **26 Juin 2012** a donné son accord pour une levée de fonds sous forme d'un emprunt obligataire d'un montant maximum de Dix Millions de Dinars. Les obligations devront être émises dans un délai ne dépassant pas une année de la date de cette décision. Par ailleurs, l'Assemblée Générale Ordinaire a donné pouvoir au Conseil d'Administration afin d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

Le Conseil d'Administration en date du **09 Octobre 2012** a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 8 000 000 DT aux conditions explicitées ci –après

- Durée : Une durée de cinq années.
- Taux d'intérêt: Variable à TMM+**2,5%** et/ou fixe à **6,9%** brut l'an
- Nombre d'obligations : 80 000 obligations
- Valeur de l'obligation : 100 DT chacune.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a donné pouvoir à la Direction Générale pour effectuer toutes les démarches nécessaires à l'emprunt auprès des institutions et administrations concernées.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 8 MDT divisé en 80 000 obligations de nominal 100 DT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **5 février 2013** auprès de l'intermédiaires en Bourse **MENA CAPITAL PARTNERS**, sis au 5 bis, rue du Lac de Tibériade – Les berges du Lac.

Les souscriptions seront clôturées sans préavis et au plus tard le **22 mars 2013**. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis. En cas de non placement intégral de l'émission et passé le délai de souscription, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **5 avril 2013** tout en maintenant la même date unique de jouissance en intérêts.

En cas de non placement intégral de l'émission au **5 avril 2013**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

- Suite -

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **5 février 2013** auprès de l'intermédiaire en Bourse **MENA CAPITAL PARTNERS**, sis au 5 bis, rue du Lac de Tibériade – Les berges du Lac.

But de l'émission :

Le produit de la présente émission est destiné à stabiliser les ressources de financement de la société : substituer les concours bancaires actuels à court terme par des ressources de financement à moyen terme.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

Nature, forme et délivrance des titres :

Dénomination de l'emprunt : « **SERVICOM 2012** »

Nature des titres : Titres de créance.

Forme des obligations : Les obligations seront nominatives.

Catégorie des titres : Ordinaire

La législation sous laquelle les titres sont créés : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titre 5 chapitre 3 : des obligations.

Prix de souscription et d'émission : Les obligations seront émises au pair, soit 100 DT par obligation, payables intégralement à la souscription.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date de souscription et la date limite de clôture, soit le **22 mars 2013**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **22 mars 2013** seront décomptés et payés à cette dernière date.

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée au **22 mars 2013** soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêts : Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêt différents au choix du souscripteur :

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+2,50%** brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 250 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de Mars de l'année N-1 au mois de Février de l'année N.
- Taux fixe : **6,90%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 DT par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. L'emprunt sera amorti en totalité le **22 mars 2018**.

- Suite -

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **22 mars** de chaque année.

Le premier remboursement du capital et le premier paiement des intérêts auront lieu le **22 mars 2014**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la *STICODEVAM*.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux, et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **6,90%** l'an pour le présent emprunt.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de décembre 2012 qui est égale à **3,7517%**, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **6,2517%**. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,50%** et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale:

Les obligations « *SERVICOM 2012* » sont émises pour une durée de **5 ans**.

Durée de vie moyenne :

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée de vie est de **3 ans** pour l'emprunt « *SERVICOM 2012* ».

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de 2,754 années.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet du présent prospectus est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de l'intermédiaire en bourse **MENA CAPITAL PARTNERS**, sis au 5 bis, rue du Lac de Tibériade – Les berges du Lac.

Notation de la société:

- Suite -

Le 7 septembre 2012, l'agence de notation Fitch Ratings a attribué à la société SERVICOM la note B(tun), avec une Perspective « Stable ».

Notation de l'emprunt:

Le 17 Octobre 2012, l'agence de notation Fitch Ratings a attribué à la présente émission de la société SERVICOM la note B(tun).

Signification de la note attribuée

La note nationale « B(tun) » indique : des créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables.

Organisation de la représentation des obligataires :

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires. Les dispositions des articles 327, et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n° 96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de Mille Cinq Cent Dinars (1500) sans que ce montant n'excède Mille Dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « SERVICOM 2012 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MENA CAPITAL PARTNERS, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité y afférente.

Marché des titres :

Il n'existe pas de titres de même catégorie de l'émetteur qui sont négociés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés des titres étrangers.

La SERVICOM s'engage à charger l'intermédiaire en bourse Mena Capital Partners de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « SERVICOM 2012 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM :

La Société SERVICOM s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « SERVICOM 2012 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Un prospectus d'émission visé par le CMF sous le n°13-804 du 18 janvier 2013, sera incessamment mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la société SERVICOM, de MCP intermédiaire en Bourse chargé de l'opération, de tous les intermédiaires en Bourse, ainsi que sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn. Ce prospectus doit être accompagné des indicateurs d'activité de SERVICOM relatifs au 4ème trimestre 2012 pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2013.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 31 JANVIER 2013

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,035%		
TN0008002644	BTC 52 SEMAINES 19/02/2013		4,049%	
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,064%	1 000,883
TN0008002669	BTC 52 SEMAINES 19/03/2013		4,070%	
TN0008002685	BTC 52 SEMAINES 24/04/2013		4,098%	
TN0008002701	BTC 52 SEMAINES 21/05/2013		4,118%	
TN0008002727	BTC 52 SEMAINES 18/06/2013		4,139%	
TN0008002743	BTC 52 SEMAINES 16/07/2013		4,161%	
TN0008002784	BTC 52 SEMAINES 24/09/2013		4,214%	
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,227%	1 012,268
TN0008002792	BTC 52 SEMAINES 22/10/2013		4,235%	
TN0008002800	BTC 52 SEMAINES 26/11/2013		4,262%	
TN0008002826	BTC 52 SEMAINES 28/01/2014	4,310%		
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,393%	1 035,310
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,486%	1 050,781
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,720%	1 043,019
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		4,987%	1 000,063
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,151%	1 002,513
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,384%	
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"	5,452%		992,842
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,666%	1 040,924
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,132%		969,887
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,138%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,148%	967,507
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,273%	1 042,411
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,283%		951,457

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2012	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	143,490	143,832	143,843		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,612	12,648	12,649		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,296	1,299	1,300		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	35,081	35,194	35,197		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	47,709	47,820	47,824		
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	165,014	168,751	168,484		
7	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	578,242	584,942	584,649		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	128,896	132,143	132,656		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	123,727	125,032	125,269		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,624	117,465	117,600		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,323	114,428	114,617		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	87,981	90,787	90,829		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	140,483	141,244	140,813		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	102,674	104,597	104,939		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	105,730	107,061	107,111		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 313,441	1 330,051	1 331,671		
17	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 306,497	2 332,859	2 334,147		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	107,249	108,467	108,366		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	103,406	105,058	105,037		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	120,766	122,637	122,901		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 190,742	1 202,582	1 202,878		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	127,271	132,011	132,135		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	15,247	15,700	15,766		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 923,437	5 988,178	5 993,512		
25	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 000,000	5 000,807	5 001,426		
26	FCP VALEURS SERENITE 2013 *	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 759,112	En dissolution	En dissolution		
27	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,223	2,296	2,292		
28	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,901	1,945	1,943		
29	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,201	1,229	1,221		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2012	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
30	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	15/05/12	3,845	107,250	107,561	107,570
31	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	10/04/12	3,670	104,162	104,446	104,455
32	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	03/04/12	3,916	105,267	105,551	105,561
33	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/12	4,444	102,466	102,808	102,819
34	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	07/05/12	3,986	103,164	103,484	103,495
35	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	29/05/12	3,786	106,613	106,880	106,889
36	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	28/05/12	3,881	103,696	104,031	104,042
37	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	19/04/12	3,918	103,579	103,883	103,893
38	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	19/04/12	3,841	104,035	104,345	104,355
39	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	31/05/12	3,462	105,393	105,683	105,691
40	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	31/05/12	4,343	101,616	101,893	101,902
41	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	15/03/12	3,960	103,937	104,271	104,282
42	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/12	3,422	103,745	104,037	104,047
43	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	30/05/12	3,588	106,429	106,688	106,697
44	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	17/04/12	3,763	105,458	105,751	105,760
45	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/12	3,137	102,929	103,182	103,191
46	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/03/12	3,552	102,350	102,625	102,635
47	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	28/05/12	3,625	104,217	104,530	104,540
48	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	28/05/12	3,885	102,401	102,733	102,744
49	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	09/05/12	3,356	103,370	103,656	103,664
50	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/12	2,837	104,285	104,535	104,544
51	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	28/05/12	3,931	102,367	102,682	102,692
52	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	25/04/12	3,766	103,800	104,093	104,103
53	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	25/05/12	3,274	104,521	104,782	104,790
54	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	01/06/12	3,369	101,942	102,228	102,237

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE

55	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/12	0,397	10,458	10,486	10,487
56	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	22/05/12	3,915	103,310	103,588	103,596
57	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	2,731	103,455	103,746	103,755

FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE

58	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	3,938	101,079	101,292	101,365
----	---------------------------	-----	----------	----------	-------	---------	---------	---------

SICAV MIXTES

59	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	15/05/12	1,023	70,832	71,909	71,836
60	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	2,267	150,572	154,710	154,666
61	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	22,396	1493,097	1536,549	1535,721
62	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	19/04/12	2,423	111,725	112,985	112,841
63	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	19/04/12	1,641	110,651	112,096	112,101
64	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	28/05/12	0,828	87,724	91,120	91,142
65	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/03/12	0,386	16,757	16,881	16,874
66	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/03/12	3,898	269,423	276,823	277,486
67	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	18/05/12	1,417	39,445	39,656	39,936
68	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	25/05/12	5,701	2 463,959	2 540,345	2 541,124
69	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	17/05/12	1,467	78,374	80,342	80,328
70	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	15/05/12	1,309	58,043	58,982	58,984
71	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	01/06/12	1,215	99,438	101,331	101,336
72	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	01/06/12	1,424	111,271	113,260	113,337
73	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	01/06/12	0,331	99,761	103,648	103,777

FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE

74	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/12	0,288	11,554	11,639	11,639
75	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/12	0,207	12,456	12,637	12,634
76	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/12	0,175	15,426	15,761	15,731
77	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/12	0,325	15,221	15,773	15,730
78	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/12	0,167	12,161	12,532	12,538
79	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,731	11,048	11,051
80	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,515	10,666	10,666
81	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,686	10,755	10,756
82	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	1,975	123,670	126,595	126,531
83	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	2,252	125,225	127,378	127,379
84	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	31/05/12	0,032	10,509	10,918	10,915
85	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/12	0,640	111,016	115,322	115,253
86	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	25/05/12	0,181	19,855	20,606	20,639
87	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	86,962	86,953	86,639
88	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	88,458	89,525	89,358
89	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	-	-	96,633	98,200	97,955
90	BIATCAPITAL CROISSANCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	96,431	98,516	98,625
91	BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	97,381	99,047	99,171
92	BIATCAPITAL PRUDENCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	96,659	97,702	97,700

FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE

93	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	11/04/12	2,860	98,265	98,996	98,988
94	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	11/04/12	1,540	110,268	112,617	112,415
95	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	19/04/12	3,066	136,191	139,261	139,228
96	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	31/05/12	0,048	10,883	11,268	11,216
97	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	1,316	117,185	120,635	120,668
98	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	2,626	116,684	117,815	118,011
99	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,257	103,916	105,184	105,239
100	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	100,734	102,483	102,717
101	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,526	180,586	186,249	186,073
102	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,935	161,095	164,294	164,145
103	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	3,732	142,686	143,739	143,810
104	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	21/05/12	64,642	9 973,706	10 235,522	10 249,147
105	MAC EPARGNE ACTIONS FCP **	MAC SA	20/07/09	-	-	20,319	21,005	20,986
106	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	139,386	143,638	143,474
107	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 551,185	1 591,497	1 591,734
108	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	112,651	116,397	116,662
109	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	91,583	92,996	92,947
110	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	115,510	117,756	117,499
111	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/12	115,372	9 259,595	9 659,241	9 706,554

* Dissolution pour expiration de la durée de vie

** VL ajustée suite à la modification de la valeur d'origine de 100D à 10D

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériésPrix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en susLe Président du CMF
Mr. Salah EssayelIMPRIMERIE
du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

TUNISO EMIRATIE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2012

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 03 mars 2010 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «TUNISO EMIRATIE SICAV» pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 62.156.749, un actif net de D : 62.049.220 et un résultat bénéficiaire de la période de D : 602.758.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «TUNISO EMIRATIE SICAV» comprenant le bilan au 31 décembre 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « TUNISO EMIRATIE SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2012, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.
4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que :
- Les emplois en titres émis par « La Compagnie International de Leasing » représentent à la clôture de la période 11,08% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Tunis le 25 janvier 2013

Le Commissaire aux Comptes

Fayçal DERBEL

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012

(Montants exprimés en dinar)

ACTIF	Note	31/12/2012	31/12/2011
Portefeuille-titres	4	<u>49 454 133</u>	<u>43 411 201</u>
Obligations et valeurs assimilées		46 715 578	41 243 258
Titres OPCVM		2 738 555	2 167 943
Placements monétaires et disponibilités		<u>12 690 467</u>	<u>17 481 451</u>
Placements monétaires	5	10 968 909	9 039 196
Disponibilités		1 721 558	8 442 255
Créances d'exploitation	6	<u>4 785</u>	<u>51 443</u>
Autres actifs	7	<u>7 364</u>	<u>22 339</u>
TOTAL ACTIF		<u>62 156 749</u>	<u>60 966 434</u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	8	68 518	67 462
Autres créditeurs divers	9	39 011	29 159
TOTAL PASSIF		<u>107 529</u>	<u>96 621</u>
ACTIF NET			
Capital	14	59 814 893	58 523 468
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice clos		152	448
Sommes distribuables de l'exercice en cours		2 234 175	2 345 897
ACTIF NET		<u>62 049 220</u>	<u>60 869 813</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>62 156 749</u>	<u>60 966 434</u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinar)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2012</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2012</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2011</i>	<i>Année 2011</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	530 188	2 130 508	455 601	2 220 121
Revenus des obligations et valeurs assimilées		530 188	2 005 672	455 601	1 897 552
Revenus des titres OPCVM		-	124 836	-	322 569
Revenus des placements monétaires	11	139 637	511 532	128 610	597 688
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		669 825	2 642 040	584 211	2 817 809
Charges de gestion des placements	12	(64 764)	(257 351)	(63 722)	(259 813)
REVENU NET DES PLACEMENTS		605 061	2 384 689	520 489	2 557 996
Autres charges	13	(35 595)	(136 905)	(30 366)	(121 385)
Autres produits		-	39 149	-	60 382
RESULTAT D'EXPLOITATION		569 466	2 286 933	490 122	2 496 992
Régularisation du résultat d'exploitation		(111 490)	(52 758)	(49 942)	(151 095)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		457 976	2 234 175	440 180	2 345 897
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		111 490	52 758	49 942	151 095
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		31 982	4 979	30 288	794
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cessions de titres		1 605	14 998	90 314	(83 326)
Frais de négociation		(295)	(767)	(118)	(354)
RESULTAT DE LA PERIODE		602 758	2 306 143	610 606	2 414 106

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinar)

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2012</i>	<i>Période 01/01 au 31/12/2012</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2011</i>	<i>Année 2011</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>602 758</u>	<u>2 306 143</u>	<u>610 606</u>	<u>2 414 106</u>
Résultat d'exploitation	569 466	2 286 933	490 122	2 496 992
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	31 982	4 979	30 288	794
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	1 605	14 998	90 314	(83 326)
Frais de négociation	(295)	(767)	(118)	(354)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	<u>-</u>	<u>(2 437 862)</u>	<u>-</u>	<u>(3 179 318)</u>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>(3 636 669)</u>	<u>1 311 126</u>	<u>(1 263 034)</u>	<u>2 453 367</u>
Souscriptions				
- Capital	8 546 921	36 959 899	9 385 045	49 401 279
- Régularisation des sommes non distribuables	1 245	(692)	(20 385)	(31 038)
- Régularisation des sommes distribuables	292 471	1 192 464	338 685	1 914 850
Rachats				
- Capital	(12 072 095)	(35 688 727)	(10 604 115)	(47 550 383)
- Régularisation des sommes non distribuables	(1 241)	1 735	26 372	61 446
- Régularisation des sommes distribuables	(403 970)	(1 153 553)	(388 636)	(1 342 787)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>(3 033 911)</u>	<u>1 179 407</u>	<u>(652 428)</u>	<u>1 688 155</u>
ACTIF NET				
En début de période	65 083 131	60 869 813	61 522 241	59 181 658
En fin de période	62 049 220	62 049 220	60 869 813	60 869 813
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	636 849	588 609	600 859	570 010
En fin de période	601 394	601 394	588 609	588 609
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>103,176</u>	<u>103,176</u>	<u>103,413</u>	<u>103,413</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>0,96%</u>	<u>3,62%</u>	<u>1,00%</u>	<u>3,75%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**AU 31 DECEMBRE 2012****NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

TUNISO EMIRATIE SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 Janvier 2007 à l'initiative de la « BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 8 Novembre 2006.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, « TUNISO EMIRATIE SICAV » bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2012, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par la SICAV.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2012 à D : 49.454.133 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2012	% Actif net
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		45 632 294	46 715 578	75,29%
Obligations		36 175 470	36 976 002	59,59%
Emprunt AIL 2009/1	7 000	280 000	292 452	0,47%
Emprunt AIL 2010/1	15 000	900 000	927 755	1,50%
Emprunt AIL 2012/1	10 000	1 000 000	1 030 378	1,66%
Emprunt AIL 2012/1	1 000	100 000	103 038	0,17%
Emprunt ATB 2009 ligne A2	15 000	1 312 500	1 342 768	2,16%
Emprunt ATB 2009 ligne B2	10 000	1 000 000	1 029 225	1,66%
Emprunt ATL 2008 (taux fixe)	5 000	500 000	510 126	0,82%
Emprunt ATL 2008 (taux variable)	5 000	500 000	507 996	0,82%
Emprunt ATL 2009/2 (taux fixe)	10 000	800 000	809 021	1,30%
Emprunt ATL 2009/2 (taux variable)	10 000	800 000	808 294	1,30%
Emprunt ATL 2009/3	10 000	400 000	400 090	0,64%
Emprunt ATL 2010/1 (taux fixe)	10 000	600 000	610 011	0,98%
Emprunt ATL 2010/1 (taux variable)	10 000	600 000	609 110	0,98%
Emprunt ATL 2010/2 (taux variable)	5 000	500 000	500 113	0,81%
Emprunt ATL 2012/1 (taux fixe)	1 000	100 000	102 898	0,17%
Emprunt BTK 2009/B	5 000	400 000	412 164	0,66%
Emprunt BTK 2009/C	10 000	866 600	893 541	1,44%
Emprunt BTK 2009/D	5 000	450 000	467 838	0,75%
Emprunt B.T.K 2012	20 000	2 000 000	2 012 980	3,24%
Emprunt B.T.K 2012/1	5 000	500 000	503 245	0,81%
Emprunt CIL 2008/1	5 000	100 000	101 781	0,16%
Emprunt CIL 2009/1	5 000	200 000	203 611	0,33%
Emprunt CIL 2009/2	10 000	400 000	404 570	0,65%
Emprunt CIL 2009/3	13 000	780 000	810 254	1,31%
Emprunt CIL 2010/1	30 000	1 800 000	1 832 104	2,95%
Emprunt CIL 2011/1 (taux fixe)	2 000	160 000	166 174	0,27%
Emprunt CIL 2011/1 (taux variable)	3 000	240 000	247 642	0,40%
Emprunt CIL 2012/1 (taux fixe)	5 000	500 000	518 214	0,84%
Emprunt CIL 2012/1 (taux fixe)	1 000	100 000	103 643	0,17%
Emprunt STB 2008/2	15 000	1 218 750	1 273 814	2,05%
Emprunt STB 2010/1 (taux variable)	5 000	400 000	411 276	0,66%
Emprunt STB 2010/1 (taux fixe)	5 000	433 300	447 595	0,72%
Emprunt Sté touristique El Mouradi	3 000	120 000	121 744	0,20%
Emprunt Tunisie Leasing 2008	7 000	280 000	293 526	0,47%
Emprunt Tunisie Leasing 2009/1	5 000	200 000	208 690	0,34%
Emprunt Tunisie Leasing 2009/2	3 000	180 000	185 621	0,30%
Emprunt Tunisie Leasing 2009 Sub (taux variable)	10 000	400 000	404 577	0,65%
Emprunt Tunisie Leasing 2010/1	5 000	300 000	307 212	0,50%
Emprunt Tunisie Leasing 2010/2 (taux variable)	10 000	600 000	602 917	0,97%
Emprunt Tunisie Leasing 2011/3	5 000	500 000	521 610	0,84%
Emprunt Amen Bank 2009 Sub (taux fixe)	15 000	1 199 850	1 213 179	1,96%
Emprunt Amen Bank 2009 Sub (taux variable)	15 000	1 199 850	1 211 899	1,95%
Emprunt Amen Bank 2010/1	7 000	606 620	614 597	0,99%
Emprunt Sté Meublatex 2008	10 000	800 000	811 930	1,31%
Emprunt UIB 2009/1	30 000	2 550 000	2 604 929	4,20%

Emprunt UIB 2011/1 B	10 000	950 000	966 790	1,56%
Emprunt UIB 2011/2	20 000	2 000 000	2 086 920	3,36%
Emprunt Banque de l'habitat 2009 (taux variable)	10 000	923 000	923 091	1,49%
Emprunt C.H.O 2009	2 000	175 000	175 854	0,28%
Emprunt B.T.E 2010	20 000	1 800 000	1 824 464	2,94%
Emprunt B.T.E 2011	14 500	1 450 000	1 502 731	2,42%
Bons du trésor assimilables		9 258 390	9 468 680	15,26%
BTA 07/2017	300	297 810	306 648	0,49%
BTA 07/2017	700	709 730	722 876	1,17%
BTA 07/2017	500	507 750	516 883	0,83%
BTA 03/2019	500	514 000	527 503	0,85%
BTA 03/2019	500	500 000	517 962	0,83%
BTA 08/2022	500	500 000	508 837	0,82%
BTA 08/2022	500	501 250	509 838	0,82%
BTA 08/2022	500	485 000	496 117	0,80%
BTA 08/2022	500	483 750	495 057	0,80%
BTA 08/2022	500	480 000	491 877	0,79%
BTA 08/2022	500	476 250	488 386	0,79%
BTA 08/2022	1 000	951 000	973 188	1,57%
BTA 08/2022	500	475 000	485 764	0,78%
BTA 08/2022	500	475 750	486 456	0,78%
BTA 08/2022	700	665 000	679 830	1,10%
BTA 08/2022	300	284 700	291 077	0,47%
BTA 08/2022	500	475 750	485 331	0,78%
BTA 08/2022	300	285 450	291 089	0,47%
BTA 08/2022	200	190 200	193 961	0,31%
Bons du Trésor Zéro Coupons		198 434	270 896	0,44%
BTZC 10/2016	368	198 434	270 896	0,44%
Titres OPCVM		2 751 422	2 738 555	4,41%
Actions des SICAV		2 246 671	2 238 214	3,61%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	10 834	1 107 182	1 110 117	1,79%
SANADETT SICAV	3 031	330 311	325 075	0,52%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	7 744	809 178	803 022	1,29%
Placements FCP		504 751	500 341	0,81%
FCP ALAMANAH	4 950	504 751	500 341	0,81%
TOTAL		48 383 716	49 454 133	79,70%
Pourcentage par rapport à l'actif				79,56%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2012 à D : 10.968.909 et se détaille ainsi :

Désignation	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2012	% Actif net
Billets de trésorerie émis par les sociétés cotées ou bénéficiant d'une notation	7 259 856	7 440 507	11,99%
BT CIL du 26/01/2012 (pour 350 jours au taux de 5%)	962 914	999 046	1,61%
BT CIL du 14/08/2012 (pour 190 jours au taux de 5,5%)	1 466 149	1 491 092	2,40%
BT LSTR du 29/06/2012 (pour 320 jours au taux de 6,75%) garanti par la BTE	1 909 434	1 962 076	3,16%
BT TL du 10/02/2012 (pour 360 jours au taux de 5%)	961 905	996 402	1,61%
BT TL du 10/08/2012 (pour 180 jours au taux de 5,2%)	1 959 454	1 991 891	3,21%
Comptes à terme	2 000 000	2 031 511	3,27%
Placement au 07/02/2013 (au taux de TMM + 1%)	2 000 000	2 031 511	3,27%
Certificats de dépôt	1 484 454	1 496 891	2,41%
Certificat de dépôt BTE au 19/01/2013 (au taux de 5,25%)	1 484 454	1 496 891	2,41%
Total	10 744 310	10 968 909	17,68%
Pourcentage par rapport à l'actif			17,65%

Note 6: Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à D : 4.785 contre D : 51.443 au 31/12/2011 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Intérêts intercalaires à recevoir	-	-
Intérêts des dépôts à vue à recevoir	3 343	11 739
Intérêts des obligations à encaisser	-	39 704
Retenues à la source / B.T.A	1 442	-
Total	4 785	51 443

Note 7 : Autres actifs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2012 à D : 7.364 contre D : 22.339 au 31/12/2011 et se détaille comme suit:

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Logiciel	44 800	44 800
	<hr/>	<hr/>
<u>Valeur brute</u>	44 800	44 800
Amortissements	(37 436)	(22 461)
	<hr/>	<hr/>
<u>Valeur nette</u>	7 364	22 339

La rubrique "logiciel" englobe exclusivement le logiciel de gestion "BFI" qui est amorti sur une durée de 3 ans.

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2012 à D : 68.518 contre D : 67.462 au 31/12/2011 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Rémunération dépositaire	5 014	5 000
Rémunération distributeur	63 504	62 462
	<hr/>	<hr/>
Total	68 518	67 462

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à D : 39.013 contre D : 29.159 au 31/12/2011 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	11 976	10 256
Redevances du CMF	5 364	5 192
Rémunération du PDG	6 711	207
Rémunération du contrôleur	2 042	-
Loyer	1 755	1 751
Etat, taxes et versements assimilés	439	830
Publications et frais divers	3 643	3 987
Jetons de présence à payer	6 189	5 625
Charge constatée d'avance (maintenance BFI)	(2 473)	(2 511)
Dividendes à payer	2 724	2 003
Autres	641	1 819
	<hr/>	<hr/>
Total	39 011	29 159

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1er Octobre au 31 Décembre 2012 à D : 530.188 contre D : 455.601 pour la même période de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	Trimestre 4 2012	Trimestre 4 2011
<u>Revenus des obligations</u>		
- Intérêts	409 128	343 286
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>		
- Intérêts des BTA et BTZC	121 060	112 315
TOTAL	530 188	455 601

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1er Octobre au 31 Décembre 2012 à D : 139.637 contre D : 128.610 pour la même période de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	Trimestre 4 2012	Trimestre 4 2011
Intérêts des billets de trésorerie	84 943	54 253
Intérêts des comptes à terme	16 188	26 601
Intérêts des dépôts à vue	3 137	11 516
Intérêts des certificats de dépôt	35 369	36 241
TOTAL	139 637	128 610

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1er Octobre au 31 Décembre 2012 à D : 64.764 contre D : 63.722 pour la même période de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Rémunération dépositaire	1 260	1 260
Rémunération distributeur	63 504	62 462
Total	<u>64 764</u>	<u>63 722</u>

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 1er Octobre au 31 Décembre 2012 à D : 35.595 contre D : 30.366 pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	3 275	3 081
Rémunération du CMF	15 876	15 615
Rémunération du PDG	3 114	3 113
Rémunération du personnel	1 343	-
Etat, taxes et versements assimilés	1 769	794
Loyer	378	377
Publications et frais divers	670	882
Jetons de présence	2 834	1 890
Dotations aux amortissements des immobilisations	3 764	3 764
Maintenance logiciel BFI	1 698	850
Autres	874	-
Total	<u>35 595</u>	<u>30 366</u>

Note 14 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2012, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2011

Montant	58 523 468
Nombre de titres	588 609
Nombre d'actionnaires	331

Souscriptions réalisées

Montant	36 959 899
Nombre de titres émis	371 730
Nombre d'actionnaires nouveaux	88

Rachats effectués

Montant	(35 688 727)
Nombre de titres rachetés	(358 945)
Nombre d'actionnaires sortants	(61)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	4 979
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	14 998
Régularisation des sommes non distribuables	1 043
Frais de négociation	(767)
	--

Capital au 31-12-2012

Montant	59 814 893
Nombre de titres	601 394
Nombre d'actionnaires	358

AL HIFADH SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2012

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la société « AL HIFADH SICAV » ainsi que sur la composition de ses actifs pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « AL HIFADH SICAV » comprenant le bilan au 31 décembre 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les états financiers trimestriels de la société « AL HIFADH SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2012, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 23 Janvier 2013

Le commissaire aux comptes

Adnène ZGHIDI

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Actif	Note	31-déc.-12	31-déc.-11
Portefeuille-titres	3.1	21 617 561,579	20 080 579,782
Obligations et valeurs assimilées		13 069 323,700	12 488 413,786
Emprunts d'Etat et valeurs assimilés		7 388 914,879	7 222 789,996
Titres des Organismes de Placement Collectif		1 159 323,000	369 376,000
Placements monétaires et disponibilités	3.3	5 541 873,429	7 924 733,418
Placements monétaires		4 673 985,996	7 574 600,544
Disponibilités		867 887,433	350 132,874
Créances d'exploitation	3.5	5 996,589	3 255,741
Total Actif		27 165 431,597	28 008 568,941
Passif			
Opérateurs Crédeurs	3.6	47 318,195	50 337,945
Autres crédeurs divers	3.7	17 930,084	17 204,128
Total Passif		65 248,279	67 542,073
Actif net		27 100 183,318	27 941 026,868
Capital	3.8	26 122 250,790	26 931 631,604
Sommes distribuables		977 932,528	1 009 395,264
Résultat d'exploitation de la période		984 783,667	1 014 896,809
Régularisation du résultat d'exploitation de la période		-6 918,928	-5 728,033
Sommes distribuables des exercices antérieurs		67,789	226,488
Actif net		27 100 183,318	27 941 026,868
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		27 165 431,597	28 008 568,941

ETAT DE RESULTAT TRIMESTRIEL
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 1er octobre au 31 décembre 2012	Période du 1er janvier au 31 décembre 2012	Période du 1er octobre au 31 décembre 2011	Période du 1er janvier au 31 décembre 2011
Revenus du portefeuille titres	3.2	238 948,639	1 001 952,371	226 083,439	879 597,936
Dividendes des OPCVM		0,000	48 468,000	0,000	0,000
Revenus des obligations de sociétés		147 355,467	592 266,545	135 108,739	520 083,929
Revenus des emprunts d'Etat et valeurs assimilées		91 593,172	361 217,826	90 974,700	359 514,007
Revenus des autres valeurs		0,000	0,000	0,000	0,000
Revenus des placements monétaires	3.4	52 459,382	218 103,093	89 078,961	375 813,543
Revenus des bons de trésors		0,000	0,000	0,000	0,000
Revenus des billets de trésorerie		28 909,596	139 704,065	42 655,318	237 266,572
Revenus des certificats de dépôt		16 448,043	36 799,917	0,000	0,000
Revenus des Dépôts à Terme		0,000	29 768,239	44 953,272	132 999,036
Revenus des comptes à vue		7 101,743	11 830,872	1 470,371	5 547,935
Total des revenus des placements		291 408,021	1 220 055,464	315 162,400	1 255 411,479
Charges de gestion des placements	3.9	(47 318,193)	(190 423,046)	(50 337,944)	(196 000,284)
Revenu net des placements		244 089,828	1 029 632,418	264 824,456	1 059 411,195
Autres produits		0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	3.10	(11 467,941)	(44 848,751)	(11 351,302)	(44 514,386)
Résultat d'exploitation		232 621,887	984 783,667	253 473,154	1 014 896,809
Régularisation du résultat d'exploitation		(9 748,899)	(6 918,928)	(24 696,917)	(5 728,033)
Report à nouveau		(0,963)	67,789	(5,562)	226,488
Sommes distribuables de la période		222 872,025	977 932,528	228 770,675	1 009 395,264
Report à nouveau (annulation)		0,963	(67,789)	5,562	(226,488)
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		9 748,899	6 918,928	24 696,917	5 728,033
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(13 429,511)	(79 907,353)	(20 044,414)	(84 522,661)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		895,188	(26 101,774)	4 118,906	3 826,488
Frais de négociation		(537,625)	(564,369)	(721,444)	(1 282,473)
Résultat de la période		219 549,939	878 210,171	236 826,202	932 918,163

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET TRIMESTRIEL
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 1er octobre au 31 décembre 2012	Période du 1er janvier au 31 décembre 2012	Période du 1er octobre au 31 décembre 2011	Période du 1er janvier au 31 décembre 2011
Variation de l'actif net résultant des opérations		219 549,939	878 210,171	236 826,202	932 918,163
d'exploitation					
Résultat d'exploitation		232 621,887	984 783,667	253 473,154	1 014 896,809
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(13 429,511)	(79 907,353)	(20 044,414)	(84 522,661)
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres		895,188	(26 101,774)	4 118,906	3 826,488
Frais de négociation		(537,625)	(564,369)	(721,444)	(1 282,473)
Distributions de dividendes		0,000	(1 009 333,809)	0,000	(1 005 269,969)
Transaction sur capital		(382 082,365)	(709 719,912)	(686 648,075)	160 569,580
Souscription		9 263 381,949	56 757160,165	16 242652,366	66 401 748,621
Capital		8 955 900,000	55 637 500,000	15 643 400,000	64 849 700,000
Régularisation des sommes non distribuables		9 253,712	156 275,495	80 483,717	416 963,652
Régularisation des sommes distribuables		298 228,237	963 384,670	518 768,649	1 135 084,969
Rachat		9 645464,314	57 466 880,077	16 929300,441	66 241 179,041
Capital		9 327 700,000	56 337 000,000	16 302 100,000	64 685 000,000
Régularisation des sommes non distribuables		9 786,215	159 582,813	83 729,313	415 383,444
Régularisation des sommes distribuables		307 978,099	970 297,264	543 471,128	1 140 795,597
Variation de l'actif net		(162 532,426)	(840 843,550)	(449 821,873)	88 217,774
Actif net					
En début de période		27 262 715,744	27 941 026,868	28 390 848,741	27 852 809,094
En fin de période		27 100 183,318	27 100 183,318	27 941 026,868	27 941 026,868
Nombre d'actions					
En début de période		264 733	268 010	274 597	266 363
En fin de période		261 015	261 015	268 010	268 010
Valeur liquidative		103,826	103,826	104,253	104,253
Taux de rendement		0,82%	3,20%	0,83%	3,30%

Notes aux états financiers trimestriels
Arrêtés au 31 décembre 2012

1. Présentation de la société :

AL HIFADH SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 10 juin 2008 et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 5 décembre 2007.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, AL HIFADH SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2. Référentiel et principes comptables appliqués :

Les états financiers intermédiaires d'AL HIFADH SICAV arrêtés au 31 décembre 2012, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

2.1. Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV arrêtés au 31/12/2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2.2. Principes comptables appliqués :

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents:

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires ainsi que les rendements des actions SICAV sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2.2. Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus). Les placements en BTA sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.2.3. Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Les éléments du bilan et de l'état de résultat**3.1. Portefeuille titres :**

Le solde de ce poste se détaille comme suit:

Désignation du titre	nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31 décembre 2012	% Actif Net
Titres OPCVM				
Actions des SICAV	11 000	1 159 323,000	1 159 323,000	4,28%
Actions MILLINUM SICAV	11 000	1 159 323,000	1 159 323,000	4,28%
Obligations de sociétés et valeurs assimilées				
Obligations admises à la cote	155 330	12 805 006,550	13 069 323,700	48,23%
AIL2010-01	5 500	330 000,000	340 102,400	1,25%
Amen Bank 2006	300	15 028,170	15 548,010	0,06%
Amen Bank SUB 2010	7 000	606 642,839	614 068,439	2,27%
AMEN BANK SUB 2011	9 300	837 000,000	847 854,960	3,13%
ATB 2007/1	4 250	340 020,393	349 390,793	1,29%
ATL 2007/1	8 750	875 000,000	913 612,000	3,37%
ATTIJARI LEAS.2011	2 000	200 000,000	209 284,800	0,77%
BH 2009/B	15 000	1 384 500,000	1 384 656,000	5,11%
BTE 2010-B	15 000	1 350 000,000	1 368 348,000	5,05%
BTE 2011-TV	2 000	200 000,000	207 132,800	0,76%
BTE*2010-B	2 000	160 000,000	161 932,800	0,60%
BTEI 2011-TV	1 000	100 000,000	103 566,400	0,38%
BTK 2009	2 500	216 658,953	223 250,953	0,82%
BTK-2012-1	5 000	500 000,000	503 244,000	1,86%
CIL 2007-1	300	6 000,329	6 303,689	0,02%
CIL 2010/1	30 000	1 800 000,000	1 832 112,000	6,76%
MEUBLATEX INDUSTRIE 2010	2 000	200 000,000	205 918,400	0,76%
STB 2010 – 1	15 000	1 299 900,000	1 342 788,000	4,95%
TLS 2008-1	1 000	20 005,866	20 527,466	0,08%
UIB 2009/1 (20 ANS)	25 250	2 146 250,000	2 192 487,800	8,09%
UIB 2011/2 (7 ANS)	2 180	218 000,000	227 193,990	0,84%

<u>Obligations non admises à la cote</u>	0	0,000	0,000	0,00%
Néant				
<u>Titres de créance émis par le Trésor négociables sur le marché financier</u>	6 791	7 122 782,243	7 388 914,879	27,27%
BTA 5.5% MARS 2019	1 000	1 014 743,709	1 050 666,909	3,88%
BTA 6.75% JUILLET 2017	570	598 292,842	612 966,054	2,26%
BTA 6.9 9 MAI 2022	2 192	2 390 402,090	2 468 968,631	9,11%
BTA 7,5 - 04/2014 (10 ans)	1 905	1 956 789,147	2 039 147,631	7,52%
BTA 7 - 02/2015 (10 ans)	1 027	1 061 315,258	1 112 839,451	4,11%
BTA 8,25 - 07/2014 (12 ans)	97	101 239,197	104 326,203	0,38%
TOTAL		21 087111,793	21 617 561,579	79,77%

3.2. Les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent 1 001 952,371 DT pour la période du 01/01 au 31/12/2012 et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du 1er octobre au 31 décembre 2012	Période du 1er janvier au 31 décembre 2012	Période du 1er janvier au 31 décembre 2011
<u>Dividendes</u>	0,000	48 468,000	0,000
- des Titres OPCVM	0,000	48 468,000	0,000
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>	238 948,639	953 484,371	879 597,936
<u>Revenus des obligations de sociétés</u>	<u>147 355,467</u>	<u>592 266,545</u>	<u>520 083,929</u>
- intérêts	147 355,467	592 266,545	520 083,929
- primes de remboursement	0,000	0,000	0,000
<u>Revenus des Emprunts d'Etat</u>	<u>91 593,172</u>	<u>361 217,826</u>	<u>359 514,007</u>
- intérêts	91 593,172	361 217,826	359 514,007
- primes de remboursement	0,000	0,000	0,000
<u>Revenus des autres valeurs</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
- intérêts	0,000	0,000	0,000
TOTAL	238 948,639	1 001 952,371	879 597,936

3.3 Les placements monétaires et disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 5 541 873,429 DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Nbre	Coût d'acqui.	Valeur actuelle	% Actif Net
<u>Placements monétaires</u>		4 646 085,749	4 673 985,996	17,25%
<u>Emetteur STUSID BANK</u>				
Certificat de Dépôt STUSID BANK à moins d'1 an	3	2 480 933,637	2 489 819,350	9,19%
CDP STUSID à moins d'un an	3	2 480 933,637	2 489 819,350	9,19%
<u>Emetteur ELECTROSTAR</u>				
Billets de trésorerie à moins d'un an	1	592 150,498	597 091,728	2,20%
Billets de trésorerie à moins d'1 an Electrostar	1	592 150,498	597 091,728	2,20%
<u>Emetteur SOPAT</u>				
Billets de trésorerie à moins d'un an	2	589 629,103	596 380,475	2,20%
Billets de trésorerie à moins d'1 an SOPAT	2	589 629,103	596 380,475	2,20%
<u>Emetteur STEQ</u>				
Billets de trésorerie à moins d'un an	2	983 372,511	990 694,443	3,66%
Billets de trésorerie à moins d'1 an STEQ	2	983 372,511	990 694,443	3,66%
<u>Disponibilités</u>		867 887,433	867 887,433	3,20%
Dépôts à vue		867 887,433	867 887,433	3,20%
Sommes à l'encaissement		0,000	0,000	0,00%
Sommes à régler		0,000	0,000	0,00%
TOTAL		5 513 973,182	5 541 873,429	20,45%

3.4. Les revenus des placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01 au 31/12/2012 à 218 103,093 DT et représente le montant des intérêts courus au titre de la période du 01/01 au 31/12/2012 sur les billets de trésorerie, certificats de dépôt et compte à vue et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1er octobre au 31 décembre 2012	Période du 1er janvier au 31 décembre 2012	Période du 1er janvier au 31 décembre 2011
Intérêts des bons de trésor	0,000	0,000	0,000
Intérêts des billets de trésorerie	28 909,596	139 704,065	237 266,572
Intérêts des certificats de dépôt	16 448,043	36 799,917	0,000
Intérêts des autres placements	0,000	29 768,239	132 999,036
Intérêts des comptes courants	7 101,743	11 830,872	5 547,935
TOTAL	52 459,382	218 103,093	375 813,543

3.5. Les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent à 5 996,589 DT au 31/12/2012 et se détaillent comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2012	Montant au 31/12/2011
Retenues à la source sur titres achetés en bourse	1 996,589	2 255,741
Agios créditeurs à recevoir	4 000,000	1 000,000
TOTAL	5 996,589	3 255,741

3.6. Les opérateurs Créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 47 318,195 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2012	Montant au 31/12/2011
Rémunération Distributeurs	16 899,358	17 977,839
Rémunération gestionnaire	20 279,224	21 573,402
Rémunération dépositaire	10 139,613	10 786,704
TOTAL	47 318,195	50 337,945

3.7. Autres Créditeurs Divers :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 17 930,084 DT et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes et les jetons de présence des administrateurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2012	Montant au 31/12/2011
Redevance CMF	2 308,554	2 487,810
Provision jeton de présence	6 005,633	6 005,795
Honoraires commissaire aux comptes	9 401,694	8 422,259
TCL	194,343	212,269
Impôt à payer	19,860	75,995
Frais dépositaires à payer	0,000	0,000
TOTAL	17 930,084	17 204,128

3.8. Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période du 01/01/2012 au 31/12/2012 se détaillent ainsi :

Capital initial au 01/01/2012		
Montant		26 801 000,000
Nombre de titres		268 010
Souscriptions réalisées (en nominal)		
Montant		55 637 500,000
Nombre de titres émis		556 375
Rachats effectués (en nominal)		
Montant		56 337 000,000
Nombre de titres rachetés		563 370
Capital au 31/12/2012		
Montant (en nominal)		26 101 500,000
Sommes non distribuables		20 750,790
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	- 79 907,353	
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	- 26 101,774	
Frais de négociation	- 564,369	
Résultats Non Distribuables	130 631,604	
Régularisation des sommes non distribuables (Souscriptions)	156 275,495	
Régularisation des sommes non distribuables (Rachats)	-159 582,813	
Montant du capital au 31/12/2012		26 122 250,790
Nombre de titres		261 015

3.9. Les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements se détaillent comme suit:

Désignation	Période du 1er octobre au 31 décembre 2012	Période du 1er janvier au 31 décembre 2012	Période du 1er janvier au 31 décembre 2011
Rémunération Distributeurs	16 899,357	68 008,228	70 000,099
Rémunération gestionnaire	20 279,224	81 609,864	84 000,118
Rémunération dépositaire	10 139,612	40 804,954	42 000,067
TOTAL	47 318,193	190 423,046	196 000,284

3.10. Les autres charges

Les autres charges des placements se détaillent comme suit:

Désignation	Période du 1er octobre au 31 décembre 2012	Période du 1er janvier au 31 décembre 2012	Période du 1er janvier au 31 décembre 2011
Rémunération commissaire aux comptes	2 626,223	9 214,795	8 001,166
Redevance CMF	6 759,603	27 202,740	27 999,474
Jetons de présence	1 508,156	5 999,838	5 999,870
Autres impôts	573,959	2 431,378	2 513,876
TOTAL	11 467,941	44 848,751	44 514,386

4. Autres informations :

Les données par actions et les ratios pertinents au 31/12/2012 se détaillent ainsi :

4.1- Données par action

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
Revenus des placements	4,674	4,684
Charges de gestion des placements	- 0,730	- 0,731
REVENUS NET DES PLACEMENTS	3,945	3,953
Autres produits	-	-
Autres charges	- 0,172	- 0,166
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3,773	3,787
Régularisation du résultat d'exploitation	- 0,027	- 0,021
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	3,746	3,766
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielle sur titres	- 0,306	- 0,315
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	- 0,100	0,014
Frais de négociation	- 0,002	- 0,005
Plus ou moins valeurs sur titres et frais négociation	- 0,408	- 0,306
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	3,365	3,481
Droits d'Entrée et de sortie	-	-
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE	- 0,408	- 0,306
Régularisation du résultat non distribuable	- 0,013	0,006
SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	- 0,421	- 0,300
Distribution de dividendes	3,766	3,774
Valeur Liquidative	103,826	104,253

4.2- Ratios de gestion des placements

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
Charges de gestion des placements / Actif Net Moyen	-0,1730%	-0,1756%
Autres charges / Actif Net Moyen	-0,0407%	-0,0399%
Résultat distribuable Exercice / Actif Net Moyen	0,8884%	0,9046%

4.3- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de AL HIFADH SICAV est confiée à la Tuniso-Saoudienne d'Intermédiation " TSI", Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La STUSID BANK assure les fonctions de dépositaire pour AL HIFADH SICAV, consistant notamment à conserver les titres et les fonds de la SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, La STUSID BANK perçoit une rémunération TTC de 0,15% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la STUSID BANK assurent le rôle de distributeur des actions d'AL HIFADH SICAV. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.

AXIS TRESORERIE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2012

En notre qualité de commissaire aux comptes d'AXIS TRESORERIE SICAV et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2012 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter, de façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 31 décembre 2012, tels qu'annexés au présent avis.

Tunis, le 25 Janvier 2013

Le commissaire aux comptes

AMC Ernst & Young

Fehmi LAOURINE

BILAN ARRETE AU 31-12-12
(Exprimé en dinar Tunisien)

		31/12/2012	31/12/2011
ACTIF			
AC1- Portefeuille-titres	3.1	28 358 234	28 918 365
<i>Actions, valeurs assimilées et droits attachés</i>		1 602 105	1 327 036
<i>Obligations et valeurs assimilées</i>		26 756 129	27 591 329
AC2- Placements monétaires et disponibilités		7 703 864	6 842 848
<i>Placements monétaires</i>	3.3	4 678 150	5 614 891
<i>Disponibilités</i>		3 025 714	1 227 957
AC4- Autres actifs		3 132	3 132
TOTAL ACTIF		36 065 230	35 764 345
PASSIF			
PA1- Opérateurs créditeurs		34 982	34 900
PA2- Autres créditeurs divers		39 036	39 513
TOTAL PASSIF		74 018	74 413
ACTIF NET			
CP1- Capital	3.5	34 845 803	34 429 612
CP2- Sommes distribuables		1 145 409	1 260 320
<i>a - Sommes distribuables des exercices antérieurs</i>		226	257
<i>b - Sommes distribuables de l'exercice</i>		1 145 183	1 260 063
ACTIF NET		35 991 212	35 689 932
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		36 065 230	35 764 345

ETAT DE RESULTAT
Période du 01-01-2012 au 31-12-12
(Exprimé en dinar Tunisien)

		Période du 01-10-12 au 31-12-12	Exercice clos le 31/12/2012	Période du 01-10-11 au 31-12-11	Exercice clos le 31/12/2011
Revenus du portefeuille-titres	3.2	318 344	1 335 811	347 240	1 864 805
Dividendes		-	36 575	-	539 729
Revenus des obligations et valeurs assimilées		318 344	1 299 236	347 240	1 325 076
Revenus des placements monétaires	3.4	81 462	289 514	44 839	207 938
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		399 806	1 625 325	392 079	2 072 743
Charges de gestion des placements	3.6	(87 709)	(348 273)	(95 031)	(408 228)
REVENU NET DES PLACEMENTS		312 097	1 277 052	297 048	1 664 515
Autres charges	3.7	(17 774)	(65 927)	(15 555)	(62 300)
RESULTAT D'EXPLOITATION		294 323	1 211 125	281 493	1 602 215
Régularisation du résultat d'exploitation		(67 098)	(65 942)	(196 360)	(342 152)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		227 225	1 145 183	85 133	1 260 063
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		67 098	65 942	196 360	342 152
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(12 935)	(94 415)	(20 045)	(28 984)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		1 917	14 713	49 404	(151 133)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		283 305	1 131 423	310 852	1 422 098

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période du 01-01-12 au 31-12-12

(Exprimé en dinar Tunisien)

	Période du 01-10-12 au 31-12-12	Exercice clos le 31/12/2012	Période du 01-10-11 au 31-12-11	Exercice clos le 31/12/2011
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	283 305	1 131 423	310 852	1 422 098
<i>Résultat d'exploitation</i>	294 323	1 211 125	281 493	1 602 215
<i>Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres</i>	(12 935)	(94 415)	(20 045)	(28 984)
<i>Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres</i>	1 917	14 713	49 404	(151 133)
DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	-	(1 431 615)	-	(1 470 421)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(2 060 955)	601 472	(5 606 328)	669 980
a / Souscriptions	23 288 208	109 012 022	23 400 995	123 358 725
<i>Capital</i>	22 684 292	105 580 136	22 779 111	119 952 804
<i>Régularisation des sommes non distribuables</i>	(43 647)	(105 805)	(93 183)	(287 985)
<i>Régularisation des sommes distribuables</i>	647 563	3 537 691	715 067	3 693 906
b / Rachats	(25 349 163)	(108 410 550)	(29 007 323)	(122 688 745)
<i>Capital</i>	(24 682 327)	(105 091 255)	(28 207 149)	(119 382 360)
<i>Régularisation des sommes non distribuables</i>	47 837	112 817	111 294	339 788
<i>Régularisation des sommes distribuables</i>	(714 673)	(3 432 112)	(911 468)	(3 646 173)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(1 777 650)	301 280	(5 295 476)	621 657
ACTIF NET				
<i>en début de période</i>	37 768 862	35 689 932	40 985 408	35 068 275
<i>en fin de période</i>	35 991 212	35 991 212	35 689 932	35 689 932
NOMBRE D' ACTIONS				
<i>en début de période</i>	356 872	332 831	385 109	327 337
<i>en fin de période</i>	337 557	337 557	332 831	332 831
VALEUR LIQUIDATIVE	106,623	106,623	107,231	107,231
TAUX DE RENDEMENT	2,97%	2,96%	3,00%	3,17%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-12-12

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-12-12 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie,

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue, Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital,

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31-12-12 ou à la date antérieure la plus récente, Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté,

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en bons de trésor sont évalués à leur coût, Il est à signaler que la SICAV procède à l'amortissement des primes et décotes sur les Bons du Trésor Assimilables,

Les placements monétaires constitués de billets de trésorerie et des autres placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté,

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable, La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable, Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période,

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré,

3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**3.1- Note sur le portefeuille titres**

Le portefeuille-titres est composé au 31-12-12 de titres OPCVM, d'obligations et de Bons du Trésor Assimilables, Le solde de ce poste s'élève à 28 358 234 dinars et se répartit ainsi :

<i>Désignation du titre</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 31/12/12</i>	<i>% de l'actif net</i>
TITRES OPCVM	55 332	1 531 189	1 602 105	4,45%
FCP HELION MONEO	1 000	100 173	103 455	0,29%
SALAMETT CAP	45 600	500 004	575 107	1,60%
GO SICAV	2 301	237 049	233 818	0,65%
SANADETT SICAV	6 431	693 963	689 725	1,92%
Obligations et valeurs assimilées	182 650	25 641 240	26 756 129	74,34%
Emprunts d'Etat	11 250	11 619 550	11 797 602	32,78%
BTA 5,6 AOUT 2022	3 100	2 983 610	3 051 202	8,48%
BTA_5,5_03/2019	2 500	2 560 000	2 638 064	7,33%
BTA_6,75_07/2017	1 900	2 014 440	2 034 767	5,65%
BTA_6,9_05/2022	1 000	1 050 400	1 079 251	3,00%
BTA_7,00_02/2015	1 050	1 130 220	1 149 448	3,19%
BTA_8,25_07/2014	1 700	1 880 880	1 844 870	5,13%
Bons de trésor Zéro Coupon	4 700	2 867 500	3 549 608	9,86%
BTZC_OCTOBRE_2016	4 700	2 867 500	3 549 608	9,86%
Emprunts de sociétés	166 700	11 154 190	11 408 919	31,70%
AB 2011-1_10A_26092011	10 000	900 000	911 672	2,53%
AB_10A_29/01	1 000	50 000	51 732	0,14%
AB_20A_21/05	3 000	240 000	248 285	0,69%
AB09/B_15A_30/09	5 000	399 950	403 650	1,12%
AB2010_15A_31/08	7 000	606 620	614 043	1,71%
ATB_10A_25/05	2 000	100 000	102 150	0,28%
ATB09/A2_10A_20/05	10 000	875 000	894 240	2,48%
ATL06/1_7A_15/06	11 200	224 000	230 382	0,64%
ATL08/1_5A_30/05	1 000	20 000	20 615	0,06%
ATL09/1_5A_05/05	5 000	200 000	205 810	0,57%
ATL09/3_5A_30/12	3 000	120 000	120 027	0,33%
ATL10/1_5A_09/08	3 000	180 000	182 539	0,51%
ATLSG09_5A_25/01	10 000	1 000 000	1 041 115	2,89%
BH09/B_15A_31/12	5 000	461 500	461 554	1,28%
BTE2009_10A_15/09	5 000	350 000	354 350	0,98%
CIL 2011/1_5A_15/02	1 000	80 000	82 492	0,23%
CIL07/2_5A_22/02	5 000	100 000	104 461	0,29%
HL08/1_5A_12/05	3 000	60 000	62 123	0,17%
MOURADI05/1_7A_23/06_AB	2 000	40 000	41 094	0,11%
MOURADI05/1_7A_23/06_BS	2 000	40 000	41 094	0,11%
STB08/2_16A_18/02	10 000	812 500	849 209	2,36%
TL 2011_1_5A_5.75%	2 500	200 000	205 167	0,57%
TL 2011_2_5A_5.95%	5 000	400 000	403 339	1,12%
TL07/1_5A_28/10	5 000	100 000	104 816	0,29%
UF08_5A_14/03	7 000	140 000	145 844	0,41%
UF10_5A_04/02/2011	2 000	160 000	165 444	0,46%
UIB09/1_15A_17/07	38 000	3 039 620	3 101 179	8,62%
UIB09/1_20A_17/07	3 000	255 000	260 493	0,72%
TOTAL	237 982	27 172 429	28 358 234	78,79%

3.2- Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-10-12 au 31-12-12	Période du 01-01-12 au 31-12-12	Période du 01-10-11 au 31-12-11	Période du 01-01-11 au 31-12-11
Revenus des titres OPCVM	-	36 575	-	539 729
Revenus des BTA	143 383	577 409	149 424	528 533
Revenus des BTZ	46 059	179 054	43 287	167 832
Revenus des obligations de sociétés	128 902	542 773	154 529	628 711
Total	318 344	1 335 811	347 240	1 864 805

3.3- Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-12 à 4 678 150 DT et correspond à des placements en billets de trésorerie, des certificats de dépôt et de dépôts à terme ayant les caractéristiques suivantes :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/12	% actif net
Billets de Trésorerie	3 169 419	3 177 318	8,83%
ASSAD_1000_6.75%_80J_26112012	988 178	993 498	2,76%
ASSAD_500_7.00%_90J_19122012	493 120	494 114	1,37%
ASSAD_500_7.00%_90J_21122012	493 873	494 716	1,37%
SERV_1200_7%_1M_28122012	1 194 248	1 194 990	3,32%
Dépôt à terme	500 000	501 398	1,39%
ABC_500_05032012	500 000	501 398	1,39%
Certificats de dépôt	998 868	999 434	2,78%
CD_BTE_1000_10J_5.10%_27122012	998 868	999 434	2,78%
TOTAL	4 668 287	4 678 150	13,00%

3.4- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-10-12 au 31-12-12	Période du 01-01-12 au 31-12-12	Période du 01-10-11 au 31-12-11	Période du 01-01-11 au 31-12-11
Revenus des billets de trésorerie	56 322	202 652	21 184	111 077
Revenus des autres placements monétaires	14 399	53 852	18 929	57 103
Revenus compte courant rémunéré	10 741	33 010	4 726	39 758
Total	81 462	289 514	44 839	207 938

3.5- Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève à - 1 777 650 dinars et se détaille comme suit :

<i>Variation de la part Capital</i>	-2 004 863
<i>Variation de la part Revenu</i>	227 213
<i>Variation de l'Actif Net</i>	-1 777 650

Les mouvements sur le capital au cours du quatrième trimestre 2012 se détaillent ainsi :

Capital au 30-09-2012

<i>Montant:</i>	36 916 528
<i>Nombre de titres :</i>	356 872
<i>Nombre d'actionnaires :</i>	638

Souscriptions réalisées

<i>Montant:</i>	22 684 292
<i>Nombre de titres émis :</i>	219 289
<i>Nombre d'actionnaires nouveaux :</i>	46

Rachats effectués

<i>Montant:</i>	24 682 327
<i>Nombre de titres rachetés :</i>	238 604
<i>Nombre d'actionnaires sortants :</i>	75

Capital au 31-12-2012

<i>Montant:</i>	34 918 493
<i>Nombre de titres :</i>	337 557
<i>Nombre d'actionnaires :</i>	609

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital de début d'exercice, La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Ainsi, la valeur du capital en fin de période peut être déterminée ainsi :

<i>Capital sur la base part de capital en début de période</i>	34 918 493
<i>Variation des + ou- values potentielles</i>	-94 415
<i>Plus values réalisées sur cession de titres</i>	14 713
<i>Régularisation des SND</i>	7 012
<i>Capital au 31/12/2012</i>	34 845 803

3.6- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire et du dépositaire. Le total de ces charges au titre du quatrième trimestre 2012 s'élève à 87 709 dinars et se détaille comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
<i>Rémunération du gestionnaire</i>	<i>86 222</i>
<i>Rémunération du dépositaire</i>	<i>1 487</i>
<i>Total</i>	<i>87 709</i>

3.7- Note sur les autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net, Les frais de publicité, les frais bancaires, la rémunération du commissaire aux comptes, les frais de jetons de présence et la TCL sont également présentés sous cette rubrique.

<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
<i>Rémunération du CAC</i>	<i>4 076</i>
<i>Redevance CMF</i>	<i>9 580</i>
<i>TCL</i>	<i>793</i>
<i>Frais de publicité</i>	<i>1 397</i>
<i>Autres charges</i>	<i>1 928</i>
<i>Total</i>	<i>17 774</i>